

## **POLITIQUE DE PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES DES CANDIDATS AUX POSTES DE L'ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARTS ET METIERS (ENSAM)**

La présente politique est fournie par tous moyens lors de tout acte de candidature pour un emploi ou un stage au sein de l'ENSAM. La présente politique couvre la phase de sélection des candidats. Concernant la phase de conclusion du contrat de travail ou de la convention de stage avec les candidats retenus, celle-ci est comprise dans des politiques *ad hoc* sur le traitement des données des agents et des stagiaires de l'ENSAM.

### **Responsable de traitement :**

L'ENSAM est la personne morale qui détermine les finalités et les moyens de traitement des données à caractère personnel dans le cadre de la présente politique :

**Ecole Nationale Supérieure d'Arts et Métiers**, Etablissement Public de recherche à caractère Scientifique, Culturel et Professionnel (EPSCP) et Grand Etablissement au sens de l'article L.717-1 du code de l'éducation, régi par le décret n°2012-1223 du 2 novembre 2012 modifié, N° SIRET : 19753472000010 dont le siège est situé 151, Boulevard de l'Hôpital, 75013 Paris, Représentée par Monsieur Laurent CHAMPANEY, en sa qualité de Directeur Général

### **Origine et typologie des données personnelles des Candidats collectées et traitées :**

Les données personnelles des candidats aux emplois et aux stages de l'ENSAM (ci-après les « **Candidats** ») sont collectées :

(i) soit par l'intermédiaire des éléments fournis par les Candidats (curriculum vitae, lettre de motivation, lettre de recommandation) lors de leur premier acte candidature à l'ENSAM que ce soit pour un poste visé, de manière spontanée, via une cooptation ou lors d'un précédent acte de candidature du Candidat pour un poste pourvu (données conservées suite au consentement exprès du Candidat) ;

(ii) soit lors des opérations de *sourcing* effectuées par l'ENSAM sur les profils des candidats hébergés sur des plateformes de recrutement notamment LinkedIn, Meteojob, Pôle Emploi ou APEC ;

(iii) soit lors des échanges écrits ou oraux subséquents au cours du processus de recrutement (tests, entretiens avec les services RH ou responsable(s) hiérarchique(s) concerné(s)) ;

(iv) soit via des recommandations de tiers après autorisation du Candidat.

Celles-ci peuvent concerner :

- Identité du Candidat (nom, prénom)
- Date de Naissance, âge
- Photographie
- Loisirs, voyages, bénévolat
- Expériences professionnelles

- Situation familiale, matrimoniale, enfants à charges
- Bénéficiaire de l'Obligation d'Emploi (RQTH : Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé)
- Formation du Candidat, diplômes, certificats et attestations de formation, langues étrangères pratiquées, suivi des demandes de formation professionnelle et des périodes de formation effectuées, évaluation des connaissances des formations
- Adresse personnelle
- Téléphone personnel
- Courriel personnel
- Carte Nationale d'Identité, bulletin de salaire ou fiche financière : uniquement sur consentement exprès/du Candidat et aux fins d'établissement d'une proposition financière d'embauche

### **Finalités et bases légales de traitement des données personnelles des Candidats**

L'ENSAM traite les données des Candidats pour apprécier leur capacité à occuper l'emploi ou le stage proposé et mesurer leur aptitudes comprenant l'ensemble des sous- finalités suivantes :


- Traitement des candidatures et gestion des entretiens
- Evaluation des compétences des Candidats en lien avec le poste proposé
- Répondre aux Candidats
- Vérification de l'employabilité, de l'accès à l'emploi public
- Accomplir les formalités juridiques obligatoires
- Constitution d'une CVthèque

En application de l'Article 6 du RGPD, les Candidats sont informés que la collecte de leurs données à caractère personnel est (i) nécessaire à l'exécution de mesures précontractuelle, et le cas échéant (ii) réalisé sur la base du consentement.

### **Destination des données personnelles**

L'ENSAM s'assure que les données personnelles des Candidats ne soient accessibles qu'à des destinataires internes ou externes autorisés selon sa politique d'habilitation notamment :

- Le/la chargé(e) de recrutement et toute autre personne des ressources humaines intervenant dans le cadre du processus de sélection
- Le/la manager du service/de la direction concernée
- Le service juridique en charge du contentieux
- Le Fonctionnaire Sécurité Défense, la DGSE (Direction Générale de la Sécurité Extérieure)
- Le Directeur Général et les Directeurs Généraux Adjoints de l'ENSAM
- Le Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation
- Les différents prestataires auxquels l'ENSAM est susceptible de sous-traiter la gestion de certaines activités :
  - Pour les recrutements via le système VISIOTALENT : Meteojob/Visiotalent hébergeant les données des Candidats sur son site
  - Les exploitants de plateformes web mettant en relation l'ENSAM et les Candidats (APEC, Indeed, Pôle Emploi...)



L'ENSAM n'est en aucun cas responsable des dommages de toute nature qui peuvent résulter d'un accès illicite aux données à caractère personnel.

Par ailleurs, les données à caractère personnel pourront être communiquées à toute autorité légalement habilitée à en connaître. Dans ce cas, l'ENSAM n'est pas responsable des conditions dans lesquelles les personnels de ces autorités ont accès et exploitent les données.

### **Durée de conservation**

La durée de conservation des données personnelles des Candidats est définie par l'ENSAM au regard des contraintes légales et contractuelles qui pèsent sur elle et à défaut en fonction de ses besoins. Ces besoins sont relatifs à l'achèvement du processus de recrutement, de sélection ou encore à la gestion d'un éventuel contentieux telle qu'une action en discrimination.

En conséquence :

- Les données des Candidats non retenus sont conservées :
  - (i) dans une base active le temps du processus de recrutement,
  - (ii) dans une base intermédiaire pendant une durée de cinq (5) ans à compter de la fin du process de recrutement/sélection.
- Les données des Candidats non retenus mais arrivés en dernière phase de sélection dont l'ENSAM souhaiterait conserver leurs données en vue de leur proposer le cas échéant de nouvelles offres seront conservées dans sa base active pendant une durée de deux (2) à compter de la date du consentement formulé par chaque Candidat concerné.
- Les données des Candidats retenus sont quant à elles traitées dans le cadre de politiques *ad hoc* sur le traitement des données des agents et des stagiaires de l'ENSAM fournies dans les étapes initiales du processus de contractualisation de la relation de travail ou de stage avec l'ENSAM.

A l'issue des différentes durées de conservation susmentionnées les données seront supprimées par l'ENSAM.

### **Information, droits et recours des Candidats**

Les Candidats disposent d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, ou encore d'opposition au traitement de leurs données personnelles vis-à-vis de l'ENSAM.

Pour tout exercice de droits, le référent est le DPO de l'ENSAM ([dpo@ensam.eu](mailto:dpo@ensam.eu)) qui se chargera de formuler des recommandations à l'ENSAM sur la légalité et la légitimité de chaque demande qui devra être accompagnée d'une copie d'un titre d'identité et transmettra aux services/directions responsables du traitement concerné, lesdites demandes afin qu'une réponse soit apportée.

Chaque Candidat dispose également du droit de se plaindre auprès de l'autorité nationale en charge de la protection des données personnelles. En France, il s'agit de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).



## **Registre des traitements**

L'ENSAM en tant que responsable du traitement tient à jour un registre de toutes les activités de traitement effectuées notamment vis-à-vis des Candidats.

Ce registre est un document permettant de recenser l'ensemble des traitements mis en œuvre par l'ENSAM.

L'ENSAM s'engage à fournir à la CNIL, à première demande, les renseignements lui permettant de vérifier la conformité des traitements à la réglementation nationale et européenne en matière de traitement de données personnelles.

## **Transfert hors UE**

Aucun transfert de données des Candidats hors Union européenne n'est réalisé sauf consentement exprès des Candidats concernés.

## **Sous-traitance**

L'ENSAM pourra faire intervenir tout sous-traitant de son choix dans le cadre du traitement des données personnelles des Candidats.

Dans ce cadre, l'ENSAM s'assure du respect par le sous-traitant de ses obligations en vertu de la réglementation nationale et européenne sur la protection des données personnelles.

## **Sécurité**

Il appartient à l'ENSAM de définir et de mettre en œuvre les mesures techniques de sécurité, physique ou logique, qu'elle estime appropriée pour lutter contre la destruction, la perte, l'altération ou la divulgation non autorisée des données personnelles de manière accidentelle ou illicite.

## **Violation de données**

En cas de violation de données à caractère personnel, l'ENSAM s'engage à en notifier la CNIL dans les conditions prescrites par le RGPD.

Si ladite violation fait porter un risque élevé pour les Candidats et que les données n'ont pas été protégées, l'ENSAM :

- en avisera les Candidats concernés ;
- communiquera aux Candidats concernés les informations et recommandations nécessaires.

## **Evolution**

La présente politique peut être modifiée ou aménagée à tout moment par l'ENSAM. Toute nouvelle version de la présente politique sera mise à jour automatiquement sur le site de l'ENSAM : <https://artsetmetiers.fr/fr/nous-rejoindre>



---

## **Engagements de l'ENSAM dans le traitement des données personnelles**

L'ENSAM s'engage à tout mettre en œuvre pour que les données personnelles des Candidat soient :

- collectées pour les finalités de traitements exposées dans la présente politique et conservées conformément aux finalités poursuivies ;
- traitées conformément aux principes exposés dans la présente politique, au RGPD et à la loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée.

Enfin, l'ENSAM s'engage à mettre en œuvre les moyens nécessaires pour assurer la sécurité des données en vue d'empêcher qu'elles puissent être endommagées, modifiées, détruites ou communiquées à des tiers non autorisés.

